

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nord-Pas-de-Calais-Picardie
et de gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

**Décision n° 13771 du 19 mai 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des groupements de gendarmerie départementale du Nord et du Pas-de-
Calais**

NOR : INTJ1712175S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nord-Pas-de-Calais-Picardie et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 35472 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630352S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2017 :

Maillet André	NIGEND : 158 316	NLS : 8 015 762
Reszel Frédéric	NIGEND : 154 547	NLS : 8 011 371
Applauso Marie-Hélène	NIGEND : 148 264	NLS : 8 013 404
Baralle Frédéric	NIGEND : 175 427	NLS : 8 028 403
Baroux Fabrice	NIGEND : 157 835	NLS : 8 015 503
Leblond Mickaël	NIGEND : 168 208	NLS : 8 023 847
Saunier Philippe	NIGEND : 162 968	NLS : 8 019 790
Pinset Stéphane	NIGEND : 161 540	NLS : 8 018 572

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 mai 2017.

*Le général de corps d'armée, commandant la région
de gendarmerie de Nord-Pas-de-Calais-Picardie
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*
J. HÉBRARD